Obligations et autres titres obligataires garantis par le Gouvernement du Dominion au  $31\,$  mars  $1948\,$ 

Echéance	Emission	Taux de l'intérêt	Montant impayé
	CONTROL OF	%	\$
18 mat 1901. 1er janv. 1962. 1er fanv. 1962. 2 janv. 1967. 1er oct. 1969. 1er fév. 1970. Diverses dates 1948-1954. A perpétuité "	National-Canadien. Commission du port de Saint-Jean	4 3 4 4 4 5 5 5 5 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5	700,000 48,022,000 667,95: 1,162,768 50,000,000 9,400,000 67,368,000 64,136,000 550,722 3,603,183 26,465,138 7,999,074 50,000,000 57,728,500 19,000,000 17,338,000 371,229 1,473,495 848,406 5,954,741 27,458
	Mark to bus up thought of the first pload midge	HILL TO AL	521,949,171

Le tableau suivant indique un sommaire des autres obligations garanties par l'Etat et du passif éventuel, autre que les garanties de titres obligatoires.

Dépôts conservés par les banques à charte à la Banque du Canada\$	519,211,261
Avances des banques au chapitre de la Caisse d'épargne	1
du Manitoba	4,344,078
Bons du trésor du Manitoba  Prêts consentis par les banques à charte sous l'empire de la loi de 1944 sur les prêts destinés aux améliorations	3,350,000
agricoles	3,363,145*
anciens combattants	1,126,571**
Prêts bancaires garantis—Acadia Coal Co	730,000
Garanties en vertu de la Partie II de la loi d'assurance des	
crédits à l'exportation.  Prêts consentis par des institution de prêts autorisées sous le régime de la loi garantissant des emprunts pour la	6,106,851
reflection des maisons, 1937	32,861
Prêts consentis par des institutions de prêts autorisées en vertu du plan d'agrandissement des maisons	1 050
Prêts consentis par des institutions de prêts autorisées en vertu de la Parti IV de la loi de 1944 aur l'habitation	1,959
concernant l'agrandissement des maisons	5,554

<sup>\*</sup> Au 28 février 1948; les chiffres au 31 mars 1948 ne sont pas disponibles. \*\* Au 31 décembre 1947.